

D. TABLEAUX CLINIQUES

0,5 :	<ul style="list-style-type: none"> • contusion bénigne sans hospitalisation ni geste chirurgical, arrêt de travail de brève durée, traitement antalgique de quelques jours
1 :	<ul style="list-style-type: none"> • plaie suturée, soit en ambulatoire, soit au cours d'une hospitalisation d'un jour ou deux • lésions dentaires, justifiant des soins et la mise en place d'une prothèse
1,5 :	<ul style="list-style-type: none"> • traumatisme crânien bénin, avec perte de connaissance, ayant justifié 48 heures de surveillance hospitalière • contusion cervicale, ou fracture de côte ayant justifié une brève hospitalisation, un traitement antalgique d'une quinzaine de jours, et une incapacité temporaire de quelques semaines
2 :	<ul style="list-style-type: none"> • entorse cervicale ayant justifié une immobilisation par collier durant quelques semaines, une hospitalisation de quelques jours, quelques séances de rééducation, une période d'arrêt de travail d'environ un mois • fracture du poignet traitée par immobilisation plâtrée • fracture de doigt, immobilisé par attelle, rééduqué • plaie tendineuse suturée, ayant justifié une immobilisation de quelques semaines, une rééducation, et un arrêt de travail de l'ordre de un mois • fracture de plusieurs côtes ou du sternum, sans complication
3 :	<ul style="list-style-type: none"> • fracture d'un os long, ostéosynthésé, avec hospitalisation d'une semaine environ, immobilisation de deux mois, arrêt de travail de deux à trois mois • fracture mandibulaire traitée par solidarisation bi-maxillaire durant plusieurs semaines • fracture vertébrale, traitée par ostéosynthèse, ou immobilisation prolongée • laparotomie pour hémorragie abdominale ayant nécessité une splénectomie, avec des suites peu compliquées
4 :	<ul style="list-style-type: none"> • fracture complexe des membres inférieurs, ayant nécessité plusieurs interventions chirurgicales, une immobilisation prolongée, une hospitalisation de l'ordre de un mois, une rééducation de plusieurs mois, et une incapacité temporaire de plus de six mois • traumatisme thoracique grave ayant nécessité des soins de réanimation, une hospitalisation d'un ou deux mois, une rééducation prolongée • traumatisme crânien grave, avec intervention neurochirurgicale, ou réanimation prolongée de plusieurs semaines, poursuite d'une rééducation pendant plusieurs mois
5 :	<ul style="list-style-type: none"> • paraplégie par fracture rachidienne, avec ou sans intervention chirurgicale, avec une hospitalisation d'un mois ou deux en service actif, et de trois à six mois en service de rééducation • traumatisme crânio-cérébral grave, ayant nécessité un séjour en réanimation de plus d'un mois, et une rééducation de quatre à six mois, avec poursuite d'une reprise progressive de l'évolution, au domicile • polytraumatisme associant des lésions sur plusieurs segments de membre, ou avec un volet thoracique, ou des lésions vasculo-nerveuses, nécessitant des reprises chirurgicales pour greffe • évolution d'une fracture d'un os long, compliquée de pseudarthrose ou d'ostéite, nécessitant des reprises chirurgicales sur une longue période
6 :	<ul style="list-style-type: none"> • tétraplégie ayant nécessité un séjour en service de chirurgie de deux mois, et un séjour en centre de rééducation de six à dix mois • traumatisme crânien gravissime, ayant nécessité un séjour en réanimation de deux ou trois mois, et un séjour en rééducation prolongée, de l'ordre de un an • brûlures étendues ayant nécessité un séjour en service spécialisé durant plusieurs mois, des reprises chirurgicales, des soins prolongés
7 :	<ul style="list-style-type: none"> • souffrances exceptionnellement longues et intenses, dépassant les descriptions qui précèdent